



Solèy Leve

Solidarité avec Haïti

Contacts

Maison de la Vie Associative
MVA - 214/61
122 Bis rue du Barbâtre
51100 Reims
E-mail : soleyleve@lautrebord.com
Site : <http://soleyleve.lautrebord.com>

Bulletin d'information n° 14

Mars 2016

Déjà une année écoulée depuis notre dernier bulletin et bien des événements ont marqué la vie de l'association en France comme en Haïti.

Deux déplacements de membres du bureau ont eu lieu. Au mois d'avril 2015 tout d'abord, Valériane découvrait Gentillote en compagnie de Stéphanie qui y était déjà allée. Les constats qu'elles en ont rapportés ont malheureusement eu de quoi inquiéter : une baisse importante de motivation des enseignants, et donc également de la qualité pédagogique et de l'encadrement des élèves semblait à l'oeuvre.

Par ailleurs, il nous fallait réagir, aux côtés de l'ASPAG (*Association Solidarité des Paysans et Amis de Gentillote*) aux conséquences de la réforme de la scolarité en Haïti qui, en repoussant à la fin de la 9^{ème} année le premier examen national, posait la question d'une poursuite de la scolarisation pendant trois années supplémentaires.

Sur le plan agricole, la population de Gentillote continuait d'affronter une sécheresse d'une durée exceptionnelle qui a affecté jusqu'à 5 récoltes consécutives pour certaines productions, asséché de nombreux puits et contraint certains paysans à se défaire de leurs animaux. Après près de deux années où les *Papiers de l'Espoir* ont apporté une aide exceptionnelle pour le financement de la cantine, en plus de leur contribution essentielle au fonctionnement de l'école depuis le début du projet, la cantine a dû cesser à la rentrée 2015, le jardin collectif ne fournissant pas les récoltes nécessaires.

Heureusement, la pluie s'est décidée à tomber à partir de la fin de l'année 2015, apportant un regain d'optimisme, et la cantine a pu reprendre dernièrement.

Du point de vue de l'école, nous avons beaucoup travaillé avec Jean Marc Henry, président de l'ASPAG et relais de l'équipe enseignante : les efforts ont porté sur la réduction des écarts d'âges dans les classes, sur la formation des enseignants, et sur la façon de compenser leur rémunération qui reste peu élevée. Un nouveau souffle est apparu grâce aux contacts prometteurs noués en France avec l'association franco-haïtienne *Haïti Futur** et le *Collectif Haïti de France***.

Enfin, il a été possible d'engager la poursuite de l'enseignement offert jusqu'à l'examen de 9^{ème} année, en imaginant un fonctionnement reposant sur une participation des parents tout en prenant en compte les situations les plus difficiles, grâce à des parrainages.

Lors du second déplacement de membres du bureau (Elisabeth et moi-même) à Gentillote, au début janvier 2016, les marques étaient encore visibles de l'ampleur des difficultés engendrées par la sécheresse. Mais les nombreuses avancées réalisées étaient perceptibles. J'espère que les pages qui suivent en témoigneront.

Thierry Raoux

Prochains rendez-vous

L'assemblée générale de l'association Solèy Leve aura lieu le 23 avril 2016 à 14 h à la Maison de la Vie Associative 122 bis rue du Barbâtre 51100 REIMS.

Randonnée

Le 12 juin 2016 – départ de Revin dans le cadre du *Trail de la Meuse*, randonnée au profit de Solèy Leve 10 km – dénivellé de 500 m

Jus de pomme

En novembre, nous avons ramassé des pommes au verger Courtois (08-Suzanne), afin de vous proposer un jus de pomme artisanal. Il nous reste encore quelques cartons (18€ le carton de 6).

* *Haïti Futur* : voir encadré page suivante

** *Collectif Haïti de France* : réseau de solidarité avec Haïti, composé de plus de 80 associations (<http://www.collectif-haiti.fr>)

Les dons à Solèy Leve sont déductibles des impôts à hauteur de 66% pour les particuliers et de 60% pour les entreprises.

Chaque matin à l'école : lever du drapeau



L'équipe de nettoyage de la cour

A l'école

Nous avons été particulièrement rassurés de voir que l'école avait retrouvé sa sérénité, et l'équipe enseignante sa motivation.

Les effectifs de chaque classe ont été revus à la baisse. Seule la 5^{ème} année fondamentale reste surchargée (42 élèves), mais il n'est pas possible de rejeter sans raison des élèves qui ont commencé leur scolarité.



Encore trop d'élèves en 5^{ème} AF

Toutes les autres classes accueillent moins de 30 élèves. Elles sont également plus homogènes en âge et l'équilibre entre garçons et filles a pu être maintenu.

Les élèves trop âgés n'ont pas été repris. S'il s'agit là d'une décision importante pour l'efficacité de l'enseignement, elle a été très difficile à prendre, car il n'y a pas de solution de scolarisation ou de formation pour les plus grands qui se retrouvent donc aujourd'hui sans activité. Nous en avons croisé quelques-uns qui ne peuvent s'empêcher de faire un tour du côté de l'école au moment des récréations.

L'équipe enseignante a été modifiée, avec l'arrivée de nouveaux enseignants, formés à l'école normale de la ville des Cayes. Leur pédagogie est mieux adaptée : observation d'expériences avant les leçons théoriques, questionnement individuel des élèves, mise en place d'une petite coopérative, fête des anniversaires.



Expérience en classe !

Formation : connaissant la forte demande des enseignants pour la formation, nous avons pris contact en mai dernier avec l'association Haïti Futur*, dont l'objectif est l'amélioration de l'éducation en Haïti. Après avoir visité l'école en juillet, l'association s'est montrée très intéressée par son fonctionnement communautaire et a proposé aux enseignants une première formation, dès le mois d'août dernier. Les enseignants ayant réussi cette première session se sont vu attribuer une attestation. Les formations devraient se poursuivre, avec l'objectif à terme de pouvoir mettre en place un tableau numérique à Gentillote.



La remise des attestations

Ainsi que nous l'avons pressenti, cette perspective motive particulièrement tous les enseignants.

Les classes : l'école comporte aujourd'hui 10 niveaux de scolarisation, de la petite section de maternelle à la 7^{ème} année fondamentale.



La petite section de maternelle

Jusqu'en 6^{ème} année, le coût pour les familles est de 500 gourdes (~10 €) par an pour un enfant, 250 pour les enfants suivants et le règlement peut être étalé sur l'année. A cela s'ajoutent quelques manuels dont l'enfant peut avoir besoin chez lui, ainsi qu'un vêtement propre (uniforme ou autre).

La 7^{ème} année fondamentale

Nous le signalions il y a un an, le



Mathématiques en 7^{ème} AF

gouvernement a décidé en 2015 de supprimer

le certificat de fin de 6^{ème} année fondamentale. Le premier examen officiel est désormais en fin de 9^{ème} année, ce qui oblige les élèves à suivre les 3 premières années du second cycle.

Cette décision mettait à mal notre projet, qui portait sur la scolarité obligatoire avec à la sortie le certificat validant les acquis des élèves. Compte tenu de nos difficultés pour le financement des classes du premier cycle, nous ne pouvions pas nous engager sur le financement de ces 3 nouvelles classes.

Après évaluation du coût suivie de débats et réflexions sur l'organisation, les parents ont choisi de tenter d'assumer les frais de ces nouvelles classes. Les frais de scolarité sont environ 2 fois moins élevés que dans les autres écoles, l'uniforme n'est pas imposé, mais pour ceux qui le souhaitent, le modèle choisi est également moins coûteux, et il n'y a pas de frais de transport à financer. Par ailleurs, les gens sont vraiment très attachés à cette école, nombre d'entre eux ayant eu l'occasion à un moment ou un autre de participer à son fonctionnement ou de donner un avis sur son organisation (aide pour la construction, empierrage des chemins, peinture, jardin collectif, cantine ...).

La septième classe s'est donc ouverte en septembre avec 19 élèves, dont 2 élèves parrainés pour l'ensemble des frais de scolarité (voir p.4) et un troisième parrainage partiel.

L'organisation de cette 7^{ème} année est semblable à celle de la sixième en France, avec différents enseignants selon les matières et des heures de permanences.

L'association Haïti Futur, fondée en 1994, travaille à l'amélioration de la qualité de l'éducation en Haïti. Depuis fin 2010, Haïti Futur s'est engagé dans un projet d'éducation utilisant les outils numériques, en collaboration avec le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle haïtien (MENFP) et avec le soutien de la Fondation de France. L'attrait du tableau numérique, en rompant radicalement avec les habitudes, conduit à la mise en place d'une pédagogie plus attentive aux élèves. - Pour plus de détails : <http://www.haitifutur.com>

Les jardins et la cantine

Jardin pédagogique :

lors de notre passage, le jardin pédagogique commençait à produire du piment. Des plants de choux, épinards et tomates étaient en attente de repiquage et



Le jardin pédagogique en avril 2015

une grande partie du terrain était en préparation pour la réception des plants et semis.

Des équipes de parents sont en cours de formation pour apprendre en participant à chaque étape essentielle : préparation de la terre, semis, arrosages, protection des jeunes pousses, repiquages... L'objectif est que chaque équipe puisse ensuite transmettre son savoir à de nouveaux groupes.

Normil, l'animateur du jardin, est aidé par Johny, stagiaire. Ils animent des activités pour les enfants de l'école. Le premier objectif est la fête de l'arbre, le premier mai, date à laquelle les enfants pourront planter chez eux des plants de caféier préparés à l'école. Ces animations sont pensées par classe et

préparées avec la direction de l'école (Jésula Charles et Jean Marc Henry).

Enfin, toujours par l'intermédiaire de Normil, un technicien agricole de l'ACAPE a organisé une séance de formation sur la protection de l'environnement pour les élèves des 5ème et 6ème années fondamentales. Il est prévu que deux professeurs participent, dans le cadre de cette association, à la constitution d'un comité d'enseignants pour la protection de l'environnement. **Le jardin collectif** a enfin pu donner une récolte convenable de maïs et de pois congo, ramassés les 23 janvier, sous une forte pluie, et le 26 janvier... sous un soleil de plomb ! Les conditions météo le permettant, le terrain a aussitôt été ressemé !

Soutiens et conseils : Avant d'arrêter son aide exceptionnelle à la cantine, l'association 'Les Papiers de l'Espoir' a missionné en juin deux personnes, dont un agronome connaissant Haïti, pour étudier avec l'ASPAG les possibilités d'amélioration de productivité dans les jardins.



Les plants de café

La cantine : grâce aux bonnes récoltes des jardins, elle a enfin pu redémarrer en février, pour environ 6 semaines, soit jusqu'aux vacances de Pâques, le 11 mars. Cette reprise était très attendue des enseignants, des parents et de tous les proches de l'école, car tous notent que les enfants sont beaucoup plus en forme lorsqu'il y a cantine.

En effet, pour compenser l'absence de cantine, la majorité des parents donnent un goûter à leur enfant mais il n'est jamais aussi complet qu'un repas pris à la cantine et il y a toujours environ un quart des enfants qui n'a rien !

De notre côté, nous avons envoyé 200 € par semaine pour financer l'achat des compléments nécessaires (viande ou poisson, huile, épices non cultivées sur place, ainsi qu'un peu de riz ou de petit mil afin de varier quelques repas).

Compte tenu des prévisions de récoltes dans les jardins, et avec notre contribution pour les compléments, la cantine devrait pouvoir fonctionner quatre mois. Toutefois, il n'est pas interdit d'espérer, comme cela a pu se produire dans le passé, que nous puissions collecter un peu plus de fonds que prévu, et permettre ainsi quelques semaines supplémentaires !



L'ASPAG

Avec la sécheresse, les projets de l'ASPAG ont forcément été un peu ralentis – ou mis en suspens -, mais ses membres ne baissent pas les bras et continuent leurs actions malgré les difficultés. On observe également de plus en plus de rapprochements avec les différents acteurs de la vie économique locale, permettant à beaucoup d'ébaucher de nouveaux projets.

La fête de l'ASPAG :

chaque année des invités extérieurs présentent un sujet puis en débattent avec l'ensemble des



membres de l'association, permettant de créer de nouveaux liens, et de mettre en commun les expériences et compétences des uns et des autres. Cette année MM Lotin et St Just, agronome et spécialiste de la santé animale, ont présenté les dernières avancées dans leur domaine avant de lancer le débat avec la salle sur des questions aussi diverses que l'évolution de la culture de la canne à

sucre, les débouchés pour les cultures d'aujourd'hui, les nouvelles demandes telles que l'élevage d'animaux pour la viande, ou encore les besoins de financement pour les nouvelles activités agricoles.

La nouvelle pompe qui avait tant fait défaut lors de la mise en place du jardin pédagogique a été remplacée et – après 3 ans - le terrain 'maraîchage' est à nouveau cultivé au bénéfice des activités de l'ASPAG. Le responsable actuel nous a présenté une demande pour le financement de tuyaux, afin d'accroître la production maraîchère.



Points divers

Les jeux : les enseignants sont conscients de l'intérêt des jeux pour les enfants, mais cela reste assez théorique, eux-mêmes n'ayant jamais eu l'occasion de les utiliser. Aussi avons-nous proposé de passer dans chaque classe pour faire des séances de jeux avec les enfants. Par petits groupes, enfants et enseignants sont ainsi passés du jeu de construction au scrabble junior en passant par les puzzles et le memory, découvrant l'intérêt de chaque jeu (réflexion, lecture d'un plan, imagination...).



Séance de jeux

Des besoins pour l'école : nous avons fait un point sur les besoins à court et moyen terme pour l'école. Ainsi, nous avons décidé de fournir à chaque classe un stock de manuels afin de compenser les livres manquants, certaines familles n'ayant pu les acheter à leurs enfants. Ces livres devront rester à

l'école. Outre quelques petites fournitures que nous avons pu acheter (poubelles, chaises, ardoises...), il va nous falloir penser à des travaux de maintenance des bâtiments, surtout pour les premières salles, construites il y a bientôt 7 ans !

Trousse de pharmacie : les enseignants souhaiteraient avoir une pharmacie à l'école. Mais, si la demande est raisonnable, nous avons convenu ensemble qu'il est préférable de suivre au préalable une formation aux premiers soins. Ils doivent se renseigner et nous indiquer les coûts et dates de ces formations.

Activités périscolaires : Jésula Charles, directrice de l'école et Rose Michèle Pierre organisent des accueils tous les lundis après-midi. Elles proposent des jeux, du soutien, mais aussi des cours de couture pour les plus grands. Aussi ont-elles été particulièrement intéressées pour apprendre de nouveaux jeux !

Le parrainage



Les filleules apportent leur lettre pour leurs marraines

Afin de permettre aux enfants les plus démunis de continuer leur scolarité, tout en permettant aux nouvelles classes obligatoires de fonctionner, nous avons mis en place un système de parrainage, qui établit un lien particulier avec un jeune.

En fonction des résultats des élèves, de leur motivation et des ressources des familles, l'instituteur de 6^{ème} année, la directrice et Jean Marc Henry, président de l'ASPAG, établissent une liste d'élèves qui pourraient bénéficier d'un parrainage pour poursuivre leur scolarité. Ce sont des familles connues par l'équipe enseignante de Gentillote, et des enfants en âge de comprendre la nature de ce soutien.

Un jeune parrainé doit s'engager, avec sa famille, à poursuivre sa scolarité jusqu'en 9^{ème} année. Nous mettons en lien un(e) parrain/marraine avec un enfant, en fonction du montant du parrainage, selon qu'il s'agit d'un parrainage complet ou d'une aide, la famille devant alors compléter les frais.

Nous établissons ensuite une convention, stipulant les engagements pour chacun, dont, pour les jeunes, celui de travailler et de donner des nouvelles, pour la famille, de

permettre à l'élève d'aller à l'école et d'étudier. Cette convention précise aussi le montant du parrainage et les frais couverts.

Nous sommes passés dans chaque famille pour expliquer et signer la convention (signature des parrains, des présidents de Solèy Leve et de l'ASPAG, de l'élève et de son représentant). Nous en avons profité pour donner courrier ou photo transmis par les parrains.

Le montant mensuel du parrainage est déterminé par le parrain, sachant qu'environ 15 € mensuels couvrent les frais de fonctionnement, 20 € permettent de payer ces frais et les fournitures (livres, cahier...), et un habit. Avec 30 €, le parrainage permet de couvrir l'ensemble des frais de scolarité et un repas par jour. L'argent est transmis à l'école, qui déduit tout ou partie du montant dû par les familles et se charge le cas échéant de fournir livres et matériel scolaire à l'école.



Après explication, signature de la convention de parrainage



Merci à vous tous, qui, par votre soutien régulier, permettez toutes ces réalisations.

Merci aussi pour les jeux, livres, crayons, cartables, outils à main, sans oublier les couverts, particulièrement utiles pour la cantine, ou encore les balais larges et raclettes qui simplifient le nettoyage de la grande salle. Merci également à Air Caraïbes et Air France qui nous ont permis, à chaque voyage, d'emporter un supplément de bagages.



Présentation aux enseignants de nos apports